

**Notre savoir faire : fédérer les hommes et les organisations autour d'un projet ou d'une action.**

Parce qu'un projet collectif ou avec plusieurs acteurs ne peut aboutir sans prendre en compte les objectifs, les contraintes et les projets de chacun, nous avons mis au point un nouvel outil de gouvernance :

« **La coopération horizontale** »

Elle permet de créer à chaque intervention un nouvel espace d'échanges et de création collective.

**Nos champs d'interventions :**

Sport, socio-culturel, loisirs, tourisme, aménagement, développement durable, social, médio-social, insertion...

**Nos références :**

Collectivités territoriales, Etat, ass. départementales, ass. locales, CSAPA, service des tutelles, ass. de sauvegarde (IME, SESSAD, ESAT, MECS, FAM, foyer d'hébergement)...

**Adéquation Territoire**

Victor Muzzolini et Eva Domont

La Vallière

50200 St. Malo de la Lande

Tél. 06.23.28.04.02

Email : [contact@adequation-territoire.fr](mailto:contact@adequation-territoire.fr)

**ADDICTION**  
**PREVENTION**  
**INSERTION**  
**PROTECTION...**

**Adéquation**  
*Territoire*

**social, médico-social, insertion**

**formation individuelle, collective**



Adéquation Territoire est un bureau d'études et de conseils implanté dans le département de la Manche.

**Nos interventions :**

- Les diagnostics locaux, départementaux
- La réalisation de plans de développement
- La réalisation de projets associatifs, projets de service
- Le développement partenarial
- Les démarches qualité
- L'évaluation d'un projet, d'une action, d'une politique
- La réalisation d'outils d'aide à la décision
- Les regroupements et les coopérations entre différentes structures
- L'aide au management d'équipes
- La mise en place de formations spécifiques

**Nos méthodes de travail** sont fondées sur des actions participatives et l'analyse systémique :

- Rechercher les besoins réels exprimés ou mettre en place les moyens nécessaires à leur formalisation
- Créer une dynamique entre les différents acteurs autour d'un projet
- Fédérer les acteurs et les organisations autour d'une action
- Valoriser les ressources et les compétences de chacun
- Co-construire des outils et des solutions dans l'organisation de vos activités

**Eva Domont**  
aménagement du territoire,  
développement durable



**Victor Muzzolini**  
aménagement du territoire,  
gestion de projet,  
sociologie des organisations

**Nos expériences :**

- Responsable de centre d'hébergement
- Directeur d'établissement
- Animation/encadrement d'activités
- Gestion d'associations et management d'équipe
- Responsable d'un service de formation
- Mise en réseau d'acteurs
- Développement/prospective d'activités
- Etat des lieux/diagnostic
- Evaluation d'activités
- Préprogrammation d'équipements
- Création d'outils d'aide à la décision
- Regroupement de structures
- Accompagnement stratégique
- Accompagnement au changement

**Nos spécificités :**

- Lors de nos prestations, nous intervenons à deux depuis 7 ans afin de croiser nos regards et nos analyses.
- Nous créons un site internet privé pour chacune de nos interventions où vous pouvez retrouver l'ensemble des travaux.
- Nos interventions s'appuient sur une véritable méthode participative.
- Nous sommes présents sur l'ensemble des groupes de travail afin d'animer le travail de réflexion, d'aider l'expression et la formulation des idées.
- Les écrits sont réalisés lors des groupes de travail ce qui permet un travail sur les représentations de chacun.

## Social, médico-social, insertion

**Forts d'une grande expérience dans le milieu associatif, nous proposons différents accompagnements modulables pour vous permettre d'améliorer le fonctionnement de votre association.**

### **Atelier de remobilisation des équipes :**

Face au renouvellement ou à la lassitude des intervenants de votre équipe, des ateliers de remobilisation peuvent être mis en place sur des thèmes spécifiques. Le but est de valoriser et formaliser les bonnes pratiques de l'établissement en permettant à chacun d'adapter ses pratiques individuelles.

Complémentaire à l'analyse de pratiques, ces ateliers permettent d'instaurer un véritable dialogue entre les intervenants et de résoudre les conflits du quotidien.

### **Accompagnement professionnel personnalisé :**

La fonction de direction doit faire face à la multiplicité des tâches et à la complexité de l'environnement. Cet accompagnement, véritable regard extérieur, vous apporte un soutien et une aide à la décision au quotidien.

### **Création et adaptation des outils de la 2002.2 :**

Projet d'établissement, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, document individuel de prise en charge, conseil de vie sociale ou moyens d'expression des usagers, charte des droits et liberté... Au delà du cadre réglementaire, ces outils sont liés et permettent : de formaliser le fonctionnement de l'établissement, d'améliorer la lisibilité du fonctionnement de la structure, d'interroger les pratiques individuelles des intervenants par rapport à la pratique collective voulue.

### **Aide à l'élaboration du projet d'établissement, projet associatif :**

Véritable outil d'identification de la structure et de formalisation de la qualité des prestations délivrées, ce projet co-construit avec les équipes permet de mobiliser les intervenants sur le fonctionnement de la structure.

### **L'évaluation interne et l'évaluation de la qualité des prestations :**

L'évaluation interne interroge les pratiques effectives de l'établissement par rapport à son projet et aux besoins des usagers. C'est un espace d'échanges privilégiés où la médiation apportée permet de dépassionner les débats et de rompre les tabous des liens de subordination. En valorisant les bonnes pratiques, le référentiel propre à chaque établissement est construit avec l'équipe, et les axes d'amélioration, répartis sur plusieurs années, permettent de fédérer les intervenants autour du projet en les responsabilisant sur les marges de progrès.

L'évaluation interne est aussi le moment de mesurer l'image que l'établissement renvoie à l'extérieur.

### **La préparation à l'évaluation externe :**

La préparation à l'évaluation externe permet de faire le bilan du plan d'amélioration détaillé issu de l'évaluation interne. Cela permet de pointer et de définir les champs qui seront explorés et de vérifier le respect des droits des usagers, l'efficacité des outils et des protocoles de prise en charge.

### **La mise en pratique des recommandations de l'A.N.E.S.M. :**

Souvent compliquées à mettre en oeuvre sans un temps d'échanges et de construction spécifique, les recommandations de l'A.N.E.S.M. permettent de faire évoluer les pratiques individuelles et la pratique collective.

### **Les regroupements et les coopérations entre différents établissements :**

Tout regroupement doit être porteur de nouvelles dynamiques : pour les équipes concernées, pour les établissements, pour l'offre de services sur le territoire. Notre intervention a pour but de vous aider à définir la finalité du regroupement avec ses implications stratégiques en s'appuyant sur un projet partagé par l'ensemble des acteurs. De ce projet, découle la gouvernance de la nouvelle structure ou structuration (organisation institutionnelle et décisionnelle).

## **Adéquation Territoire**

Victor Muzzolini et Eva Domont  
La Vallière  
50200 St. Malo de la Lande  
Tél. 06.23.28.04.02  
Email : [contact@adequation-territoire.fr](mailto:contact@adequation-territoire.fr)

### Accompagnement stratégique et opérationnel au changement

Le secteur médico-social connaît de profondes évolutions et mutations. Regroupements, coopérations, au niveau local, départemental ou régional, provoquent des changements importants dans les fonctionnements au quotidien des professionnels. Ces bouleversements peuvent entraîner de l'incompréhension, de l'isolement ou des cloisements devenant de véritables freins pour le fonctionnement de la structure.

Pour créer ou recréer une dynamique de groupe, il est nécessaire d'instaurer une culture commune de prise en charge.

Notre démarche repose sur la mobilisation des acteurs concernés, elle contribue à la coopération entre les professionnels, les usagers et les partenaires.

Notre approche est basée sur l'analyse systémique de la sociologie des organisations (les systèmes en place) et l'importance de la dimension des représentations des acteurs. Les représentations de acteurs conditionnent la manière de voir et d'agir, ce qui détermine, façonne et transforme l'organisation. Pour lever les freins et les réticences au changement organisationnel, il est nécessaire d'identifier les représentations en présence afin de placer l'intervenant dans une position volontariste du changement. Cette étape permet de garantir l'acceptation, l'adoption, l'appropriation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation.

Les différentes propositions et constructions qui seront issues des groupes de travail seront régulièrement validées et/ou réajustées avec la direction lors du fonctionnement institutionnel de la structure. L'objectif est de créer les conditions d'échanges réguliers permettant la construction collective, l'évolution et l'amélioration continues de la qualité des prestations sans la nécessité d'un tiers.

## Des exemples d'interventions pour accompagner le changement

Le choix du moyen utilisé, pour créer une culture commune de prise en charge, dépend de vos objectifs stratégiques et des acteurs concernés (professionnels, élus, partenaires...). Chaque intervention est adaptée aux spécificités de l'établissement.

### Interventions courtes

#### Document individuel de prise en charge

Évaluation pluridisciplinaire de la situation globale de la personne, définition des objectifs d'accompagnement et de prise en charge, bilan et évaluation du DIPC, réajustement des objectifs

#### Outils de la 2002.2

Bilan de l'existant, utilisation des outils, lien entre les différents outils, création ou réajustement des différents outils avec l'ensemble des acteurs

#### Protocoles de prise en charge

Formalisation du fonctionnement existant, définition du nouveau parcours de l'utilisateur dans l'établissement, prise en charge pluridisciplinaire, création d'outils internes

#### Recommandations de l'ANESM

Aide à l'appropriation et à la mise en œuvre des recommandations des bonnes pratiques professionnelles

#### Fonction accueillante

Questionnement et définition des différents publics accueillis (usagers, familles, salariés, stagiaires, partenaires, prestataires...), élaboration d'une charte, analyse de l'accueil lors des différentes phases d'accompagnement et de prise en charge de l'utilisateur

### Interventions longues

Projet associatif, projet d'établissement ou de service, évaluation interne...

### Adéquation Territoire

Victor Muzzolini et Eva Domont  
La Vallière  
50200 St. Malo de la Lande  
Tél. 06.23.28.04.02  
Email : [contact@adequation-territoire.fr](mailto:contact@adequation-territoire.fr)

## Projet d'établissement, projet de service

### Le projet d'établissement ou de service

Le projet d'établissement ou de service définit les objectifs et les moyens de prise en charge et d'accompagnement des usagers. Cet outil dynamique précise l'ouverture de l'établissement sur son environnement à travers les modes de coordination et de coopération. Il fixe des objectifs en matière de qualité des prestations et rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure.

Ce projet est établi pour une durée de cinq ans et doit être réajusté en fonction des résultats de l'évaluation interne.

Sa révision interroge les évolutions du secteur, la place des usagers dans la structure, la place de la structure dans son environnement, les outils internes et externes. Elle contribue à la création d'une culture commune de prise en charge et d'accompagnement.

Notre démarche repose sur la mobilisation des acteurs concernés, elle contribue à la coopération entre les professionnels, les usagers et les partenaires.

#### Nos engagements et nos méthodes de travail vous permettront de :

- définir les stratégies internes et externes,
- construire et/ou réajuster les outils internes et externes,
- fédérer l'ensemble des acteurs de la structure, élus, professionnels, usagers
- partager la démarche avec l'ensemble de vos partenaires,
- valoriser votre projet d'établissement et les moyens mis en oeuvre.

### Les différentes phases de l'élaboration du projet d'établissement ou de service

<b>Phase 1 : Première rencontre avec l'établissement</b>	analyser les enjeux propres à l'établissement définir les perspectives de développement et de fonction- nement identifier les freins
<b>Phase 2 : Approche globale</b>	définir le fonctionnement actuel définir les valeurs de l'association formaliser les protocoles décrire les publics et leurs évolutions définir la place de l'utilisateur et de son entourage dans l'établissement mesurer l'inscription de la structure sur son territoire
<b>Phase 3 : Diagnostic partagé</b>	réfléchir collectivement sur le fonctionnement actuel retenir les axes de progrès prioriser les pistes d'amélioration
<b>Phase 4 : Approche détaillée</b>	concevoir les fiches projets créer, réajuster les outils de la 2002.2 travailler les outils utilisés en interne s'assurer que l'établissement ou le service réponde aux exigences de ses missions
<b>Phase 5 : Validation</b>	valider l'ensemble des productions issues des groupes de travail
<b>Phase 6 : Remise du projet d'établissement et des autres documents</b>	

Chaque intervention est adaptée aux spécificités de l'établissement.

#### Adéquation Territoire

Victor Muzzolini et Eva Domont  
La Vallière  
50200 St. Malo de la Lande  
Tél. 06.23.28.04.02  
Email : [contact@adequation-territoire.fr](mailto:contact@adequation-territoire.fr)



### Qu'est ce que l'évaluation interne ?

L'évaluation interne est l'objectivation des pratiques collectives au regard des pratiques décrites dans le projet d'établissement. Elle permet de mesurer la qualité des prestations délivrées à l'utilisateur.

L'évaluation interne s'appuie sur un référentiel des pratiques professionnelles, existant ou constitué collectivement lors de l'intervention, qui est la traduction des orientations de l'établissement en objectifs opérationnels. Ces derniers permettront de définir des indicateurs qui une fois relevés et analysés, mesureront l'écart entre l'objectif poursuivi et la prestation réellement délivrée.

Au-delà d'une réponse au caractère obligatoire de l'évaluation interne, notre démarche consiste à :

- valoriser les actions conduites,
- mettre en place un espace d'échanges et de création collective dans l'optique de créer ou de maintenir une dynamique d'équipe,
- créer un outil d'aide à la décision,
- revisiter l'ensemble des protocoles,
- vérifier l'effectivité et la pertinence des outils de la loi de 2002.2,
- créer une culture commune de prise en charge.

Le contenu du référentiel est produit directement lors des groupes de travail pluridisciplinaires que nous animons.

Suite à ce travail, nous organisons une restitution afin d'établir un diagnostic partagé. Ce diagnostic permet d'élaborer un plan d'amélioration pluriannuel qui est validé par :

- l'équipe pluridisciplinaire,
- la direction,
- les administrateurs de l'établissement.

## Les différentes phases de l'évaluation interne

Un travail en étroite collaboration avec la direction sera mené tout au long de la démarche.

<b>Phase 1 : Rencontre avec la direction</b>	<b>Définir</b> avec vous les enjeux de l'évaluation interne et proposer un mode de pilotage <b>Définir</b> les grands champs de l'évaluation interne
<b>Phase 2 : Approche globale</b>	<b>Présentation</b> de la démarche à l'équipe lors d'une réunion d'ouverture <b>Description</b> des activités réelles <b>Formalisation</b> des protocoles de prise en charge
<b>Phase 3 : Approche détaillée</b>	<b>Créer, mettre à jour</b> le référentiel d'évaluation interne <b>Recueillir</b> les données et les axes d'amélioration <b>Animer les groupes de travail</b> avec l'équipe pluridisciplinaire, avec les usagers <b>Vérifier</b> la pertinence et le lien entre les outils de la 2002.2 Entretiens avec les partenaires
<b>Phase 4 : Diagnostic partagé</b>	<b>Confronter</b> les différentes perceptions et représentations des pratiques professionnelles <b>Analyser</b> les points forts, les points faibles et les axes d'amélioration en évaluant les conditions de faisabilité
<b>Phase 5 : Plan d'amélioration</b>	<b>Prioriser</b> les axes d'amélioration <b>Valider</b> le plan d'amélioration continu de la qualité des prestations rendues aux usagers
<b>Phase 6 : Remise des documents</b>	

### Adéquation Territoire

Victor Muzzolini et Eva Domont  
La Vallière  
50200 St. Malo de la Lande  
Tél. 06.23.28.04.02  
Email : [contact@adequation-territoire.fr](mailto:contact@adequation-territoire.fr)



### Qu'est-ce que l'évaluation externe ?

L'évaluation externe est une obligation pour les établissements médico-sociaux fixée par le décret du 15 mai 2007.

Au delà d'une obligation, l'évaluation externe n'est ni un contrôle, ni un audit des procédures, elle est le prolongement de l'évaluation interne.

Notre démarche repose sur la mobilisation des acteurs concernés, elle contribue à la coopération entre les professionnels, les usagers et les partenaires.

En construisant un cadre évaluatif spécifique adapté à votre structure, l'évaluation externe basée sur un diagnostic partagé permet de créer ou conforter :

- de nouveaux outils d'aide à la décision,
- un nouveau dialogue avec les intervenants de votre équipe sur la qualité de vos prestations et le service rendu aux usagers,
- un nouvel espace d'échange avec les partenaires.

### Nos engagements et nos méthodes de travail vous permettront de :

- considérer l'évaluation comme un moyen de progrès collectif,
- construire des outils de mesure et d'appréciation adaptés à votre établissement,
- valoriser votre projet d'établissement et les moyens mis en oeuvre,
- partager, avec l'ensemble des acteurs, la démarche, le recueil de données, le diagnostic et les propositions d'amélioration.

Adéquation territoire est habilité par l'A.N.E.M.S. sous le numéro : H2012-07-978

## Les différentes phases de l'évaluation externe

<b>Phase 1 : Première rencontre avec l'établissement</b>	Établir un pré-diagnostic (objectifs de votre structure, organisation, fonctionnement...) Définir avec vous les enjeux de l'évaluation externe et proposer un mode de pilotage
<b>Phase 2 : Formalisation et validation du contrat de prestation</b>	Élaborer une proposition d'évaluation externe adaptée à votre structure
<b>Phase 3 : Elaboration du questionnement évaluatif</b>	Créer, mettre à jour les outils nécessaires à l'évaluation, préparation méthodologique, recueil des outils internes Validation des outils Présentation de la démarche à l'équipe lors d'une réunion d'ouverture
<b>Phase 4 : Recueil des données</b>	Groupes de travail : avec l'équipe pluridisciplinaire, avec les usagers Entretiens avec les partenaires Temps d'observation dans la structure Validation par votre établissement des informations collectées
<b>Phase 5 : Analyse des informations collectées</b>	Analyse des données recueillies, des suites données à l'évaluation interne Analyse des documents institutionnels, de la prise en compte des bonnes pratiques professionnelles Analyse des moyens d'expression (Rapport du Conseil de Vie Sociale, commissions...)
<b>Phase 6 : Synthèse et prérapport d'évaluation</b>	Diagnostic partagé Formulation des préconisations Prérapport disponible à tous
<b>Phase 7 : Remise du rapport d'évaluation final</b>	

### Adéquation Territoire

Victor Muzzolini et Eva Domont  
La Vallière  
50200 St. Malo de la Lande  
Tél. 06.23.28.04.02  
Email : contact@adequation-territoire.fr

## Formations individuelle, collective

**Forts d'une grande expérience dans le milieu associatif, nous proposons différents accompagnements modulables pour vous permettre d'améliorer le fonctionnement de votre association.**

Nos formations se traduisent par une intervention individuelle ou en groupe, suivis d'un accompagnement individualisé.

### Gestion des ressources humaines :

- Entretiens individuels : adapter les grilles d'entretiens à votre structure
- Formations des intervenants : prioriser et choisir les formations collectives et les formations individuelles en fonction de vos besoins
- Fiches de postes : réactualiser les fiches de postes en fonction de l'évolution de votre activité
- Recrutements : choisir les profils, les compétences requises, définir la méthodologie de recrutement
- Dynamiser l'équipe : atelier de remobilisation des compétences des intervenants

### La gestion d'une association :

- Le projet associatif ou l'objet de la structure
- Les déclinaisons du projet associatif, les actions opérationnelles qui en découlent ou qui répondent à un besoin identifié
- La recherche et la mise en place de partenariats
- La communication interne, externe, vers les partenaires, vers le public, le plan de communication
- Le financement des actions, les budgets prévisionnels, la comptabilité, la réponse aux appels à projet
- La gestion de l'équipe pour la conduite de l'action
- L'évaluation des actions mises en oeuvre, le rapport d'activité
- Réactualisation des actions pour l'année suivante

### La fonction accueillante :

- Définition de l'Accueil
- Les différents publics (adhérents, usagers, public, partenaires, salariés, stagiaires...)
- L'accueil téléphonique
- L'accueil physique
- Les différents lieux d'accueil
- Savoir être «accueillant»

### La dispersion au travail :

- Les nouveaux outils de communication
- Comment répondre à la multiplicité des tâches
- La dispersion nécessaire et contrôlée
- Réorganiser son poste de travail
- Se fixer des objectifs de qualité de services rendus

### Informatique :

- Utilisation de l'outil informatique
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation des logiciels de présentation (diaporama)
- Création de sites Internet avec le CMS Joomla

### Accompagnement V.A.E.

- Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience

Adéquation territoire est déclarée en tant qu'organisme de formation professionnelle continue auprès du préfet de région de Basse-Normandie sous le numéro 25 50 00995 50.

### Adéquation Territoire

Victor Muzzolini et Eva Domont  
La Vallière  
50200 St. Malo de la Lande  
Tél. 06.23.28.04.02  
Email : [contact@adequation-territoire.fr](mailto:contact@adequation-territoire.fr)